

Concevoir et animer ses activations digitales dans le sport

1 journée pour créer des campagnes
et contenus digitaux à valeur ajoutée &
animer une communauté pour favoriser

PROGRAMME

1. Comprendre les supports et leur impact

Cartographie et comprendre ces nouveaux leviers
Maîtriser les codes et usages de chaque réseau social
>> Focus sur Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat...

2. Animer une communauté sport

Se lancer, animer, savoir être pertinent
Fédérer, créer le buzz
Maîtriser le paysage publicitaire digital
Gérer et prévenir la réputation de sa marque
>> Focus sur les best practices en France et les modèles US

3. Etendre son influence sur les réseaux sociaux

Elaborer un plan de communication digital
Inscrire sa stratégie digitale «sport» dans sa stratégie de marque
Créer du contenu
Maximiser son audience et ses retombées

**Workshop : réalisation d'un programme d'activation digitale à
partir d'un cas pratique – Brainstorming – analyse – conception
– restitution au groupe**

4. Les influences du web

Les identifier et les paprocher
Gérer ses RP sur le web

INTERVENANT

Boris Helleu est expert en marketing sportif et sport digital,
il anime un blog et écrit sur le sport business. Il collabore
avec Fast Sport sur l'impact du digital dans le sport.

“En alternant des exemples de best practices de tous
horizons et des ateliers en groupes, chaque participant
travaille sur ses opportunités et des contenus différenciants.
Les échanges sont riches et j'apprécie de partager des idées
d'activations digitales.”

OBJECTIFS

- Acquérir les codes et techniques des médias sociaux
- Être en mesure d'exploiter un partenariat ou un événement sur les supports digitaux
- Être opérationnel pour animer sa communauté de fans et mesurer son retour sur investissement

PUBLIC

Responsable communication, community manager, chargé de projets en fédérations, clubs, organisateurs ou chargé de sponsoring chez l'annonceur

DATES

25 février 2020
Disponible sur mesure,
nous consulter

DURÉE

1 jour / 7 heures

PÉDAGOGIE

Alternance de données de cadrage et d'ateliers pratiques

J-7 : questionnaire d'évaluation initiale
J-4 : Module de pré-requis en ligne
Jour J : formation et ateliers
J+1 : évaluation & satisfaction
J+30 : évaluation des acquis

TARIF

Nous consulter

PARTICIPANT Signataire**SESSION DU** ___ / ___ / 2020

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Fonction _____

Tel Portable _____

Email _____

COORDONNÉES ENTREPRISE & DEMANDEUR

Entreprise _____

Nom & prénom _____

Fonction _____

Tel. _____

Email _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

 Facturation à l'entrepriseConvocation à envoyer : au participant au demandeur Financement OPCALa demande de stage est-elle déjà effectuée auprès de l'OPCA ? Oui Non

OPCA

N° adhérent

Contact

Référence de la demande de stage :

Signature et cachet de l'entreprise

Date / /
_____ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'inscription et d'annulation mentionnées au versoBulletin à envoyer par mail à contact@fast-sport.fr ou **FAST SPORT** au **23 Rue du Buisson Saint Louis 75010 Paris**



FAST SPORT

**LE CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS
DU SPORT BUSINESS**

N° FORMATEUR 11 75 42302 75

23 Rue du Buisson Saint Louis
75010 Paris

Tél. 01 71 18 30 13
contact@fast-sport.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

- Le montant des frais de formation est à régler par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de Fast Sport avant le début du stage. FAST SPORT se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix du stage n'est pas totalement acquittée.

- En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à FAST SPORT.

- En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Fast Sport au premier jour de la formation, FAST SPORT se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client qui en demandera paiement par son OPCA par la suite.

- Le tarif comprend la participation au stage, les frais de repas du midi si mentionné au programme, et le support pédagogique remis lors de la formation. Les tarifs sont entendus Hors Taxes et à majorer du taux de TVA applicable.

- Par souci de qualité, le nombre de participants est limité pour chacune des sessions. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter le stage à tout moment si le nombre de participants est insuffisant. Aucun dédommagement ne sera consenti en cas d'annulation par FAST SPORT.

- FAST SPORT se réserve la possibilité de vous citer parmi ses références clients (entité, logo, verbatim et session suivie).

CONDITIONS D'ANNULATION :

- En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- Aucune pénalité ne sera appliquée si le client confirme son annulation par écrit plus de 30 jours avant la date de la formation.

- Entre 30 jours et 14 jours ouvrés avant la date de la formation, une retenue de 300€ sera appliquée.

- Moins de 13 jours avant la date de la formation, 50% des frais d'inscription seront retenus.

- Une pénalité de 100% des frais est appliquée pour toute annulation dans les 5 jours ouvrés avant la formation. Un remplacement est admis à tout moment sur demande écrite. Ces pénalités ne sont pas imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.



FAST SPORT

**LE CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS
DU SPORT BUSINESS**

N° FORMATEUR 11 75 42302 75